

POUR LES FEMMES

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENT

1 franc par an

VILLA KATTENDYKE

GÉRARDMER

DIRECTRICE

H. MIRABAUD-THORENS

Tout abonné qui, à l'expiration de son abonnement, ne refuse pas le journal, est considéré comme réabonné.

Une poignée d'objections contre le Féminisme

Conférence donnée par Mlle L. Van den Plas, le 25 septembre, au Cercle de conférences mensuelles.

Que de fois n'entend-on pas dire : « Le Féminisme n'est bon que pour des femmes d'exception ; la majorité des jeunes filles est appelée à se marier ; des convictions féministes les empêcheraient ou deviendraient une source de querelles dans leur ménage ». Cette objection si courante prouve que le véritable féminisme n'est guère connu, car ce n'est pas le connaître que d'avoir lu quelques romans à thèse, tablant sur des cas particuliers pour aboutir à des conclusions fausses ou trop généralisées. Tels sont les *Vierges Fortes* de Marcel Prévost, certains écrits de Mme Colette Yver, et le roman tout récent de Jean de la Brète : *l'Obstacle*.

Ce dernier représente le féminisme comme un effort farouche de la part des femmes, pour s'identifier aux hommes dans les fonctions cérébrales et pour résister à la nature qui les appelle à fonder une famille.

Quelques étudiantes exaltées ont fait vœu de célibat laïc pour se vouer à l'étude du Droit et ensuite à l'émancipation de la femme. Mais quand l'amour les touche, l'une après l'autre abandonnent leurs convictions et se marient.

Les mentalités décrites par Jean de la Brète existent, sans doute, mais bien à l'état « d'exception ». La plupart des groupes féministes ont une meilleure conception des réels intérêts féminins !

Quant à la question des carrières libérales, qui semble aux romanciers être le centre du mouvement, elle apparaît aux féministes comme étant d'une importance très relative. Certes les femmes sont capables d'étudier les sciences les plus abstraites, même les mathématiques et l'astronomie, comme en témoignent les noms de savantes arrivés jusqu'à nous. Mais à intelligence et même à résistance physique équivalente, peu de femmes peuvent atteindre aux mêmes résultats que l'homme dans les hautes spéculations abstraites, parce que la nature absorbe leur activité pour d'autres efforts.

Le nombre des jeunes filles qui se dirigent vers les carrières libérales sera toujours restreint, et plus restreint encore le nombre de celles qui persévéreront dans leur carrière. Car le mariage les attire et il est rarement conciliable pour elles avec une vie d'études absorbantes.

Il est inexact — et presque ridicule ! — de dire que les féministes considèrent le mariage comme une trahison envers leur cause. « Ils visent à développer autant que possible le cœur, l'intelligence et le jugement des femmes : ils ne trouvent pas désirable que précisément les femmes les plus cultivées renoncent à faire souche ! »

Que dire de l'autorité maritale ? Beaucoup s'insurgent contre elle parce qu'ils la croient basée sur une supériorité du mari. Elle est légitime cependant, non dans les applications abusives que les hommes en ont faites, mais dans son principe. Une autorité est nécessaire dans toute société stable.

Autre grave question : quand la féministe mariée s'occupera-t-elle de son ménage ? Mais pendant la majeure partie de son temps. Pour elle, être féministe ce sera : reconnaître aux femmes le droit de vivre honnêtement de leur travail, s'intéresser aux affaires de son mari, ne pas sacrifier ses filles et ses fils et leur donner à tous un gagne-pain, les aider à se créer un but dans la vie, imprimer à ses fils le respect du devoir moral, regarder au-delà de son foyer et s'intéresser aux grandes questions féminines intimement liées aux questions religieuses et sociales.

Ainsi compris, le féminisme dépasse de beaucoup le cadre étroit où l'enferment ses adversaires, et les catholiques qui en ont peur, devraient se rendre compte qu'il est, en réalité, une forme de la charité chrétienne.

Service militaire et service maternel

Il y a encore des gens qui prétendent que les femmes n'ont pas le droit de voter parce qu'elles ne font pas de service militaire, et là je n'aperçois pas bien la relation logique qu'il peut y avoir entre le devoir du service militaire et le droit de voter. Je l'aperçois d'autant moins qu'on empêche les officiers et les soldats de voter. Mais si même cette relation existait, tous les réformés dans notre pays n'auraient pas le droit de voter et dans les pays où le service obligatoire n'existe pas, personne ne voterait !

Cette objection ne retiendra pas longtemps votre attention, je le pense, d'autant plus que, si la femme n'accomplit pas le service militaire, elle accomplit un service infiniment plus dangereux et plus lourd, qui est celui de la maternité. A ce propos, permettez-moi de vous rappeler quelques chiffres donnés par le docteur Drysdale au Congrès de Stockholm.

Sur la population de la planète, un milliard et demi d'habitants, 50.000.000 de femmes affrontent tous les ans les risques de la maternité. Sur l'ensemble du globe, le taux de la mortalité est un peu plus de 1 0/0, c'est vous dire que tous les ans, de 500.000 à 1.000.000 de femmes meurent pour perpétuer l'espèce.

(Bulletin de la Ligue d'électeurs pour le Suffrage des Femmes.)

Comment votent les Femmes EN CALIFORNIE

(Extrait de La Revue).

Les Californiennes votent à San-Francisco. Comment votent-elles ? Mr et Mrs Lewis Edwin Theiss l'examinent.

La tranquillité et le sang-froid pleins d'activité des Californiennes prenant part aux différents opérations d'une élection, sont au premier abord assez désappointant. Autour des sections de vote, les femmes circulent, ainsi que des abeilles autour des ruches, mais sans la moindre nervosité. Les choses se passent aussi régulièrement et aussi paisiblement qu'à un service religieux. Il semble que les femmes de San-Francisco s'occupent

de leurs affaires politiques avec la même conscience et de la même façon que de leurs affaires domestiques.

Douze cents femmes étaient employées aux sections de vote et une était juge d'élection. Elles avaient particulièrement à cœur trois choses : la suppression d'un projet de loi mal venu, la réélection du juge W.-P. Lawlor, dont l'impartialité avait présidé le procès des *graft* (pots de vin) et la non-réélection du sénateur de l'Etat qui avait voté contre l'abolition des courses et des maisons de jeu. C'est dans ce but, et aussi pour l'adoption de quelque mesure sociale, telles que la gratuité des livres d'école pour les enfants pauvres, que les femmes de San-Francisco, pleines de courageuse persévérance, autour des sections de vote faisaient une patiente propagande, et demeuraient de longues heures dans la froidure, lâchant de gagner les électeurs à leurs opinions.

Les Californiennes, d'ailleurs, n'arrivent pas à la possession de leur bulletin de vote sans une certaine éducation politique. Leurs cercles féministes sont nombreux, ils forment une petite armée organisée de 50.000 personnes dont l'objet n'est pas seulement l'obtention de tous les droits d'élection et d'éligibilité, mais aussi la conquête des meilleures réformes sociales. Aussi, ces intelligentes propagandistes font-elles tous leurs efforts afin de grossir leurs listes électorales en amenant les indifférentes ou les négligentes à se faire inscrire, et même, pour faciliter leur tâche, elles arrivent à se mettre d'accord avec les autorités de San-Francisco, afin de multiplier dans différents quartiers de la ville les bureaux où les nouvelles électrices pouvaient venir se faire inscrire.

Le résultat fut une rapide augmentation des électrices, qui, à San-Francisco, passèrent de 1.200 à 25.000. « The Women's Progressive League of Los-Angeles » est arrivé à l'inscription de 83.284 électrices.

Mr et Mrs LEWIS EDWIN THEISS.
(*Pictorial Review*, mai 1913)

Féministes Chinoises

Un mari chinois a toute licence de battre sa femme, à condition, néanmoins, de ne pas lui faire de blessures sanglantes. Une épouse chinoise qui oserait se plaindre en justice pour de simples contusions, recevrait, par-dessus le marché, cent coups de rotin.

Les pauvres petites jaunes ont pensé que cette situation avait suffisamment duré, et elles viennent d'adresser au Président de la République chinoise tout un cahier de revendications.

Nos suffragettes européennes sont plus ambitieuses. Le « droit de ne pas être battues » ne leur suffit pas. Il leur faut encore le droit de battre les hommes... aux élections du moins.

(*L'Homme Libre*).

Abonnez-vous,
Faites Abonner
au journal
Pour les Femmes

Le Musée de la misère

Au 112, de la rue Réaumur, à Paris, s'est ouvert, le 26 avril, une exposition organisée par la Ligue de la Jeune République des 3^e et 4^e arrondissements, exposition que plusieurs de nos confrères de la presse quotidienne ont fort justement appelé Musée de la Misère.

On y voit, en effet, exposés les travaux des ouvrières à domicile avec les prix dérisoires que ces travaux leur sont payés par les magasins. Quelques chiffres sont nécessaires :

Un corsage en mousseline de laine, genre cachemire, est payé 0 fr. 40 et demande environ 3 heures de travail, soit 0 fr. 12 l'heure. Un tablier d'enfant est payé 0 fr. 25 et nécessite 2 heures de travail, soit 0 fr. 12 l'heure (gain journalier, 1 fr. 25). Un tablier fantaisie pour dame, garni de dentelles, est payé 0 fr. 30 pour 4 heures de travail, soit 0 fr. 75 l'heure. Un coin de broderie demandant 8 heures de travail est payé 0 fr. 75, soit 0 fr. 09 de l'heure. Un chapeau de dame, réclamant 4 heures de travail, est payé 0 fr. 80, soit 0 fr. 20 de l'heure. Un manteau est payé à l'ouvrière 0 fr. 90 et exige 4 heures de travail. Des lettres en perles pour couronnes sont payées 0 fr. 20 le cent. Une bonne ouvrière fait 300 lettres par jour, gain journalier, 0 fr. 60 ! Une habilleuse de poupée (le tissu à sa charge), gagne, en dix heures, 0 fr. 75, soit 0 fr. 075 de l'heure !

Et l'ouvrière doit, sur ces gains si misérables, payer son loyer, sa nourriture, ses vêtements, son transport — car souvent elle doit livrer — et de plus subvenir, parfois seule, aux besoins de sa famille si elle est veuve et mère, ou si elle a des parents âgés. N'est-ce pas là pousser vers le ruisseau nombre de jeunes filles et de femmes, qu'un salaire plus rémunérateur de leurs peines pourrait préserver de la tentation d'un autre argent plus facilement acquis !

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire, pour attirer et parvenir à satisfaire une clientèle, toujours avide d'acheter à bas prix, de sacrifier toute une catégorie de travailleuses si dignes d'intérêt.

La traite des blanches

Un coup de filet — Six arrestations à Cherbourg. — Autres captures à Paris

Est-il possible qu'à une époque comme la nôtre d'infâmes trafiquants puissent faire commerce de vendre des femmes comme on vendrait une marchandise, à un cours et selon des conventions déterminées ?

A cette question, il faut malheureusement répondre par l'affirmative. Et c'est là une honte pour notre civilisation, honte contre laquelle la Justice lutte avec une ténacité à laquelle il faut rendre hommage.

Elle a affaire, en effet, à des individus auxquels il ne manque ni la ruse ni l'argent, qui sont organisés internationalement et qui ont des ramifications et des agents dans toutes les capitales de l'Europe.

Ces individus exercent la triste profession d'embaucher des malheureuses errant sur le pavé des grandes villes, pour les conduire dans d'ignobles maisons, en Amérique notamment.

M. Sébille, chef du contrôle des recherches à la Sûreté Générale, a dressé, contre ces trafiquants de chair humaine, toute une organisation de surveillance qui a donné déjà de très appréciables résultats.

C'est sur une bande parfaitement organisée que la police vient heureusement de mettre la main. Et nous nous empressons de dire que, grâce au concours avisé de notre police spéciale, le coup de filet a été complet.

La Sûreté Générale avait appris que, aux bureaux parisiens de la Compagnie de navigation Royal Mail, un homme et cinq femmes avaient pris des billets à destination de l'Amérique du Sud, et que le paquebot « Araguay », faisant escale à Cherbourg, devait prendre ces voyageurs à son bord.

M. Sébille, en même temps qu'il envoyait à Cherbourg deux de ses inspecteurs, prévenait M. Caire, chef de notre police spéciale, qui chargea M. Sarbach, son actif adjoint, de procéder aux arrestations des voyageurs suspects.

Effectivement, ceux-ci étaient parmi les passagers qui se présentèrent aux appointements. M. Sarbach, assisté des inspecteurs, procéda immédiatement à leur arrestation.

L'homme, âgé de 38 ans, déclara s'appeler Braulum, sujet russe, naturalisé américain, se disant commissionnaire en marchandises (?) et habitant Santiago.

En ce qui concerne le lot des femmes, il y a lieu de le diviser en deux groupes : trois jeunes femmes et deux proxénètes.

Les jeunes femmes ont déclaré s'appeler :

- 1° Haya Miller, Polonaise, 20 ans, exerçant la profession de tailleur ;
- 2° Milka Katz, Polonaise, 20 ans, cuisinière ;
- 3° Sippa Kouropatva, 20 ans, modiste, originaire de Varsovie.

Ces trois « recrues » étaient accompagnées de deux femmes plus âgées et qui, dans cette affaire, semblent jouer le rôle de convoyeuses : ce sont les nommées Vassermann, 40 ans, et Vilanovitch, 41 ans, toutes deux d'origine russe.

L'homme fut immédiatement dirigé sur le Parquet, mais il se refusa à toute explication. Il déclara seulement qu'il se rendait à Buenos-Ayres et qu'il ne connaît nullement les femmes arrêtées.

Ces dernières expliquèrent à leur tour qu'elles ne s'étaient jamais rencontrées avant leur départ de Paris et qu'elles avaient fait connaissance dans le train.

Tout cela était cousu de fil blanc ; les numéros des billets de passage indiquaient d'ailleurs qu'ils avaient été délivrés en bloc.

Pendant que Braulum était maintenu en état d'arrestation et conduit à la prison, les cinq femmes étaient hospitalisées au restaurant Rose, rue du Vieux-Pont, par les soins de Mme Braud, présidente de la Société de protection de la jeune fille.

L'enquête, menée rapidement, avait permis de recueillir d'utiles indications, et les inspecteurs de M. Sébille, laissant les femmes sous la surveillance de la police spéciale, ont regagné au plus tôt Paris, à l'heure actuelle, d'autres arrestations ont dû être opérées.

Tous les ports d'embarquement sont activement surveillés, car Cherbourg n'est pas le seul où l'on rencontre des « convois » de blanches.

Pour terminer, un détail : les tenanciers des maisons américaines versent aux trafiquants une somme qui varie de 500 à 1.000 francs pour chaque femme qui leur est amenée.

Il faut souhaiter qu'une chasse impitoyable soit faite à ces tristes individus.

(Le Réveil de Cherbourg).

Pour que la femme soit davantage respectée

Donnez à la femme le bulletin de vote, vous verrez du jour au lendemain sa situation changer et cette situation changer non seulement à l'intérieur, mais à l'extérieur de la famille ; à l'extérieur parce que les politiciens, qui ignoraient jusque-là son existence, vont s'en apercevoir, venir à elle, s'occuper de ses syndicats, de ses associations, de ses besoins, de ses intérêts, de ses essais de grèves.

A l'intérieur, dans la famille, vous verrez le mari français, qui n'est pas un mauvais homme, qui a de la sympathie pour sa femme, mais enfin, qui, par des atavismes commodes et bien ancrés, la considère comme une compagne digne d'estime, mais surtout destinée aux corvées familiales... eh bien ! vous le verrez cet homme, quand il saura qu'il a à côté de lui, non seulement un être travaillant et souffrant, mais un être capable de se servir de son intelligence à l'égal de l'homme pour le bien de la cité, alors vous le verrez avoir pour elle un respect et une estime qu'il n'avait pas la veille.

Le contrat de mariage

Le régime de la communauté légale, imposé de fait à tous ceux qui se marient sans contrat est malheureusement pour la femme un leurre et un danger. Presque tous le savent actuellement ; cependant les contrats ne se font guère que si l'épouse a une dot de quelque importance ; de telle sorte que le régime légal règle les intérêts de l'immense majorité des ménages. Sous ce régime, chacun garde ses biens immeubles ; mais les biens meubles, les revenus, les successions tombent dans la communauté, et sont répartis par moitié entre les époux et leurs héritiers lors de la dissolution du mariage. A première vue, le régime légal de la communauté semble le régime idéal. Il n'en présente pas moins de nombreux inconvénients. Son premier est de ne pas exclure de la communauté les biens meubles personnels, au même titre que les immeubles. Cette disposition consacre de nombreuses injustices qui lèsent quelquefois le mari et souvent l'épouse.

Les mesures de protection portant exclusivement sur les biens immeubles s'expliquent par ce fait : il y a quelques siècles toutes les fortunes étaient immobilières et les valeurs mobilières avaient peu d'importance. Les législateurs de 1804 s'inspirèrent surtout des coutumes anciennes et ne semblèrent pas s'apercevoir de l'évolution qui commençait déjà à se dessiner et qui s'est fortement accentuée depuis lors.

Le mari a des droits exorbitants sur tous les biens tombés en communauté. L'art. 1421 lui donne le droit de les vendre, de les aliéner, de les hypothéquer et de les donner, sans le consentement de sa femme, même s'ils viennent d'elle.

Le régime de droit commun qui devrait être le meilleur, sorte de régime-type sauvegardant le mieux les intérêts de la généralité des conjoints, se trouve donc être un régime extrêmement défavorable. Faire un contrat est le seul moyen de remédier aux inconvénients du régime légal, mais ce moyen est coûteux et n'assure même pas des garanties suffisantes.

Le Code met à notre disposition deux régimes de séparation : la séparation de biens et le régime dotal, et plusieurs régimes de communauté conventionnelle dont le plus usité est la communauté réduite aux acquêts.

La séparation de biens permet à la femme de garder et d'administrer sa fortune, à charge de contribuer aux dépenses du ménage. Une grave divergence d'intérêt entre les époux peut naître du fait que le Code ne prévoit pas de communauté d'acquêts ; celui des époux qui ne rapporte pas de gains directs et dont l'activité consiste à aider son conjoint en l'assistant dans sa profession ou en le déchargeant des travaux du ménage, n'aura droit à aucune part dans la fortune éditée par un travail commun.

Dans le régime dotal, les biens de la femme se répartissent en biens dotaux, remis aux maris, et en biens paraphernaux administrés par la femme. Les biens dotaux sont généralement inaliénables, mais la loi permet de changer cette disposition. Elle laisse aussi la liberté d'adopter à ce régime une communauté d'acquêts. Moyennant ces deux amendements, le régime dotal devient très recommandable.

Le régime de la communauté réduite aux acquêts laisse en propre à chacun des époux tous les biens meubles et immeubles qu'ils possédaient ou qu'ils reçoivent par successions pendant le mariage ; il réunit seulement le produit de leur travail et les économies effectuées.

Ce régime a de nombreux avantages ; il sauvegarde les immeubles de la femme, mais il laisse au mari pleine faculté de dissiper la fortune mobilière, puisqu'il en a l'administration sans aucun contrôle de la femme.

Les défenseurs du régime actuel font valoir la double faculté laissée à l'épouse : demander la séparation judiciaire et renoncer à la communauté. La première de ces garanties est un leurre. Comment la femme peut-elle se rendre compte de sa situation financière tant que le mari ne lui refuse pas d'argent, et comment sur de simples conjectures risquer de compromettre la paix du foyer.

Renoncer à la communauté permet parfois de sauver une petite dot, mais ne prive pas moins l'épouse des économies réalisées par de nombreuses années de travail.

Telle est la situation actuelle. Quelle est celle que les féministes voudraient voir substituer ?

Une première réforme à obtenir est la

reconnaissance de la capacité civile de la femme mariée. Puis la communauté actuelle devrait faire place à un régime légal de communauté réduite aux acquêts, avec gestion par la femme de ses apports et biens communs provenant de son chef.

L'aliénation des immeubles nécessiterait le consentement des deux conjoints. Les donations et successions resteraient personnelles. Les biens communs seraient gérés par le mari ou par la femme suivant leur provenance. Ce dernier point serait facilement obtenu par un élargissement de la loi de 1900 sur le salaire et l'épargne de la femme mariée.

Il est important de faire remarquer que ceci n'entraînerait pas une égalité absolue entre les époux, car en fait, le mari garderait l'administration de la plus grande partie des acquêts. Mais on limiterait, pour le mari comme pour la femme, le droit d'obliger la communauté par des dettes personnelles.

Ce régime légal féministe n'est pas encore près d'être inscrit dans la loi...

Quelle est actuellement la formule de contrat qui s'en rapproche le plus ? C'est le régime dotal, à condition d'en utiliser toutes les ressources par des stipulations précises : il faut déclarer apporter en dot le trousseau et l'ameublement avec estimation de leur valeur ; constituer le restant des apports en biens paraphernaux (c'est-à-dire administrés par la femme) ; déclarer que les donations ou successions reçues ultérieurement par l'épouse seront également paraphernales ; et stipuler qu'il y aura communauté d'acquêts.

Si les parents de la future estiment qu'elle n'a pas la prudence nécessaire pour gérer des biens mobiliers, ils lui donneront de préférence des biens fonciers qu'elle ne pourra aliéner seule. Si le mari leur inspire une pleine confiance, ils augmenteront la proportion des biens dotaux, en stipulant que ceux-ci ne seront pas inaliénables.

Ce régime, soumis à plusieurs avocats et juristes, a été approuvé comme étant celui qui offre le plus de sécurité. Mais très rares sont les futurs époux qui songent à le choisir, et c'est une preuve de la nécessité d'une loi instaurant un nouveau régime de droit commun.

Quand obtiendrons-nous gain de cause ? La lenteur des travaux législatifs ne permet pas de l'espérer avant une quinzaine d'années ; à moins que nous ne devenions électrices, ce qui augmenterait peut-être singulièrement aux yeux des députés, l'importance des revendications féministes.

GABRIELLE FONTAINE.

PROPOS LITTÉRAIRE

Féminisme Anglais

En 1910, à Edimbourg, une série de conférences sur la situation actuelle des femmes fut organisée.

Il y eut huit conférences, chacune faite par une personne qui devait n'en faire qu'une seule. Parlèrent M. Thomson, professeur d'histoire naturelle ; miss Louisa Lumsden, Mrs Lendrum, miss Sheavyn, directrice de collège ; M. Clouston, miss Melville, miss Pearson. Les conclusions furent tirées en une dernière leçon par M. Richard Lodge, professeur d'histoire à l'Université d'Edimbourg.

Les principales idées émises dans ces conférences — je ne fais qu'un rapport avec quelques courtes observations — sont les suivantes :

— Il y a entre l'homme et la femme des différences fondamentales qui sont, chez la femme relativement à l'homme, la vie plus tenace, la longévité plus grande, l'endurance plus prolongée, une plus grande force de résistance à la maladie, la rareté plus grande du génie, certaines formes spéciales de phobies, de folie et de crime.

La tâche réelle du féminisme est, en se fondant sur la connaissance de la constitution spécifique de la femme, de « lui donner une éducation qui la rende capable de gagner sa vie tout en la laissant propre à remplir son rôle de génitrice.

— Je ne ferai pas ici d'observation, ni vous non plus, je crois.

En observant le cours de l'histoire, abstraction faite des sociétés matriarcales qu'il n'est pas impossible qu'aient existé, la femme fut d'abord bête de somme, puis animal domestique, puis esclave, puis servante, puis mineure. Constater sa majorité et l'inscrire dans la loi, c'est ce qu'il y a à faire à présent.

C'est du reste ce qui, partiellement il est vrai, a eu lieu. Au moyen-âge, les femmes de noblesse et même de bourgeoisie prenaient part à la vie municipale et faisaient partie des conseils. Jeanne d'Arc commanda des armées ;

Catherine de Sienne (quatorzième siècle) fut envoyée comme ambassadrice en Avignon auprès du pape ; Marguerite, duchesse de Savoie, gouverna les Pays-Bas sous le règne de son neveu Charles V ; d'autres princesses du même temps gouvernaient, négociaient, administraient ; des femmes professaient dans les universités italiennes et espagnoles.

Régression aux quinzièmes et seizièmes siècles. Cause : la Réforme (remarque que c'est une protestante qui parle). La Réforme fut un mouvement vers l'hébraïsme comme la Renaissance fut un mouvement vers l'hellénisme. De plus, l'instruction assez forte que recevaient les jeunes filles dans les couvents, une fois les couvents fermés cessa tout net. L'éducation qui a été refusée aux femmes pendant trois siècles, elles recommencent à recevoir et le résultat a été le magnifique mouvement littéraire féminin du dix-neuvième siècle en France et en Grande-Bretagne.

Ceci est peut-être important si Martin Hume a raison en disant que la réclusion orientale des femmes espagnoles et leur ignorance ont été la cause de la décadence de leur nation.

Les femmes doivent être mères avant tout. Certainement, mais c'est pour cela qu'elles doivent être très développées intellectuellement. Lew Wallace dit assez pertinemment peut-être : « Ceux à qui un enfant vient demander : « Qui suis-je ? » et : « Que suis-je ? » doivent bien peser tout ce qu'ils disent. Chacune des paroles de leurs réponses sera peut-être pour la vie à venir ce que chaque touche du doigt de l'artiste est pour l'argile qu'il modèle. » Or, à qui l'enfant fait-il ses premières questions ? C'est à la mère. C'est peut-être pour cela qu'un vieux proverbe juif disait : « Dieu ne pouvait être parlou ; il fit donc les mères ».

Il y a apparence.

— La femme est à la fois excitée et très gênée par le mouvement social contemporain. Ce mouvement demande à l'homme, a une plus forte raison à la femme, une adaptation particulière, plus difficile à réaliser que celles que leur demandaient les organisations anciennes. Par exemple, dans la lutte pour la vie, il exige avant tout qu'on soit très maître de soi, qu'on se domine. La faculté de se dominer est plus faible chez la femme que chez l'homme, la femme étant essentiellement impulsive. La maîtrise de soi, chez l'homme, du reste comme chez la femme, et seulement avec une différence de degré, est le dernier résultat de l'évolution ; cette faculté est la dernière à se développer chez l'adolescent et est la première qui disparaît dans l'affaiblissement produit par la maladie ou la vieillesse et dans les sociétés en décadence.

Elle est certainement rare chez la femme, mais comme elle existe singulièrement chez quelques-unes, rien n'empêche de croire qu'elle se développera dans la lutte pour l'existence telle que la société moderne la fait.

Car, remarquez-le, la femme est patiente et obstinée. Or patience et obstination, c'est, beaucoup plus que les coups de vigueur, ce que demande la lutte moderne pour l'existence, et patience et obstination ne sont pas maîtrise de soi ; mais elles la donnent. Il y a donc lieu d'espérer un progrès féminin très sensible à cet égard.

L'instinct de société (remarque excellente de M. Clouston) est plus vif chez la femme que chez l'homme. « On ne cite pas de femmes érites ou avaries ». (Il va trop loin ; mais il est à peu près dans le vrai). Or une éducation supérieure tend à diminuer et la nécessité et le désir des relations sociales. Les livres, la réflexion et un travail attrayant remplacent très bien pour elles la société de leurs semblables. Instruites, curieuses de livres, d'études, voire d'un peu de griffonnage, elles supportent plus difficilement les sots, les fâcheux et leur bavardage insipide.

Rien de plus certain. Mais je m'étonne que M. Clouston conclue que c'est là un résultat fâcheux et que les femmes instruites « devraient essayer de conserver jusqu'à un certain point la faculté de bavarder à propos de rien et d'y prendre plaisir, si elles ont souci de leur propre bonheur et de celui des autres ».

Si elles ont souci du bonheur des sots, oui ; mais je ne comprends guère qu'on puisse avoir ce souci-là ; et si elles ont souci de leur bonheur à elles, je ne vois pas du tout qu'il puisse consister à bavarder avec des fâcheux.

La vérité est que l'éducation un peu virile donnée aux femmes leur ôte le besoin des sociétés annihilantes et du temps perdu, et par conséquent est un avantage énorme. Les fâcheux ne sont redoutables que quand ils sont nécessaires, et le malheur de beaucoup de femmes et de quelques hommes est qu'ils

n'aiment point les fâcheux et qu'ils ne peuvent pas s'en passer, et qu'ils n'aiment point perdre leur temps et qu'il faut qu'ils le perdent. « Les importuns m'ennuient, mais l'absence des importuns m'ennuie davantage. » Beaucoup sont dans cette misère ; mais il me semble qu'il n'y a à leur souhaiter que d'en sortir.

Le progrès de l'intellectualisme féminin aura certainement ce résultat que les femmes d'esprit distingué ne feront plus de visites et n'en recevront plus et que seules les imbéciles se feront visite les unes aux autres. Il faut reconnaître qu'il y aura là une diminution des relations sociales, mais il ne me paraît pas qu'il y aura là une diminution de la société.

Les qualités spéciales de l'homme et les qualités spéciales de la femme sont complémentaires et sont nécessaires également à l'évolution de la société idéale de l'avenir. Tous les changements apportés dans l'éducation de la femme et aussi dans son admission aux emplois dits virils doivent être faits dans un esprit scientifique, selon la méthode expérimentale, avec circonspection, avec essais et tâtonnements et en tenant compte des caractères primordiaux de la femme qu'il faut savoir distinguer de ses qualités secondaires. Il faudra tenir compte de la courbe d'évolution de la femme dans le passé chaque fois qu'on formera un plan pour l'avenir.

Tout cela je le contresigne en toute conviction. — « Aucun plan général, aucun système ne saurait être universellement appliqué sans danger à l'éducation de la femme ; une étude spéciale de l'individu et des effets de chaque système et de chaque changement de système sur la femme individuelle, faite par des observateurs compétents, est tout à fait nécessaire pour assurer les meilleurs résultats ».

« Diantre ! « Si c'est comme ça », comme dit le bon peuple, ne faisons rien du tout et maintenons nos mains dans nos poches, car on est forcé d'avoir une éducation commune et générale, et par conséquent un plan d'éducation commun et général, et il est impossible d'avoir un système particulier d'éducation et un professeur qui l'applique, pour chaque petite fille ; et donc, si M. Clouston a raison, il n'y a rien, mais rien à faire du tout.

Si M. Clouston a voulu dire seulement que les parents de chaque petite fille doivent examiner très sérieusement son caractère et ses aptitudes, après le stade d'éducation générale et en commun, pour savoir s'ils doivent l'encourager à faire de la médecine, du droit, de la littérature, ou de l'en détourner, il a dit un truisme, mais il a pleinement raison et, encore que truisme, il était foncièrement utile de le dire.

Dans les conclusions qu'il a données à cette série de conférences, M. Olivier Lodge a particulièrement examiné le féminisme comme instinct, chez la femme, d'imitation et de rivalité ; et selon moi, ce n'est qu'un côté secondaire de la question et un fait secondaire de la chose elle-même, du réel lui-même ; intéressant toutefois à considérer.

Sur ce point, M. Lodge, presque prophétique, car il parlait en 1810, nous dit des choses tristes et vraies : « Les femmes ardentes, passionnées, agressives, contenteraient l'agitation ; elles entraîneraient l'adhésion de ces hommes sans énergie, prêts à donner leur bourse à tout bandit suffisamment obtiné (vif et un peu hyperbolique) ; ce n'est pas moi qui parle) et les résolutions, nous dit-on, sont toujours réalisées par des minorités absolues. Je frémis, je l'espère, en pensant aux résultats d'une telle résolution et plus encore à l'idée de la lutte qui la précéderait. L'absence d'une guerre entre les deux sexes fait horreur, il me semble, à tout homme et à toute femme raisonnables ». Et M. Lodge s'obstine, avec raison, à demander une coopération, dans l'œuvre sociale, des deux sexes égaux mais non pareils et non pas antagonistes non plus, mais complémentaires l'un de l'autre, sans malheureusement donner de cette coopération désirable ni un plan, ni un dessin, ni même un schéma.

Il n'a été net que comme négatif sur la question de la coopération des femmes à la vie politique : « Aucune ligne de démarcation tirée entre l'activité des hommes et celle des femmes ne réussira à satisfaire tout le monde ; mais en traçant cette ligne de manière à exclure les femmes de la vie politique active on reste d'accord avec les principes adoptés et pratiqués dans toute communauté parvenue à un développement supérieur ».

Soit ; mais que les communautés arrivées à un développement supérieur,

soient arrivées à un développement définitif, voilà peut-être ce qu'il faudrait prouver ; et de plus l'axiome n'est pas très charitable pour les communautés de Finlande, de Norvège, d'Australie et des Etats-Unis d'Amérique qui ont associé les femmes à la vie politique, qui assurent qu'elles s'en trouvent bien et que M. Lodge par son axiome relègue dans la catégorie des développements inférieurs de l'humanité.

Il aurait fallu ne pas sembler ignorer toute cette partie, très expérimentale, de la question.

Ce qui me plaît le plus dans les « conclusions » de M. Lodge, c'est qu'il m'a fait connaître un couplet de Tennyson que j'avoue que j'ignorais et qui me paraît tout plein à la fois de beautés modernes et de sagesse antique. Je m'imagine que Solon, qui fut poète, faisait des vers comme ceux-là.

« La cause de la femme est celle de l'homme ; ils s'élèvent ou s'abaissent — Ensemble, pygmées ou semblables à des dieux, esclaves ou libres. — Car la femme n'est pas un homme incomplet ; — mais un être différent : la rendre, si nous le pouvions, semblable à l'homme — ce serait tuer le doux amour, dont voici le bien le plus cher : — non semblables dans l'identité ; mais semblables dans la différence. — Cependant au cours des ans ils doivent se ressembler davantage — l'homme tenir plus de la femme, la femme de l'homme ; — lui gagner en douceur, en élévation morale — sans perdre les muscles du lutteur qui défie le monde ; — elle élargir son esprit, sans faiblir dans sa tendresse pour l'enfance ; — sans perdre dans son esprit plus large son charme d'enfant ; — si bien qu'à la fin elle s'accorde avec l'homme comme une musique parfaite avec de nobles paroles. »

Ces fous de poètes sont souvent les plus sages des hommes. Il est vrai que Tennyson n'était pas du tout un fou de poète.

Ces conférences d'Edimbourg sont, en vérité, extrêmement intéressantes. D'aucuns me diront : « Pourquoi avez-vous intitulé cet article le Féminisme anglais ? C'est plutôt Antiféminisme anglais qui serait le titre exact. » Mon Dieu, il y a un peu de cela ; oui, il y a un peu de cela ; mais il y a aussi un peu du contraire, et en tout cas, ce petit livre est très informé, très étudié, très sérieux et aussi très agréable.

Emile FAGUET...

Le Temps 2 juillet 1913.

Le Féminisme en Italie

Une femme d'esprit distingué, Mlle Thérèse Labriola, fille du publiciste démocrate italien, avait demandé, après les plus brillantes études de droit, son inscription au barreau de Rome. La Cour d'appel d'abord, puis ces jours-ci la Cour de cassation en dernier ressort ont rejeté sa requête. Cet arrêt du progrès féministe en Italie ramène l'attention publique sur le mouvement en lui-même, les dispositions de l'opinion à son égard et ce qu'il a déjà gagné dans le domaine de l'administration.

J'ai déjà signalé, dans le Temps, l'activité que manifestent les principales propagandistes du féminisme en Italie, qui, presque toutes, appartiennent à la plus élégante aristocratie de Rome et des autres villes ; à tel point que si je voulais citer les noms de ces militantes, j'aurais l'air de copier la liste dans l'Annuaire des châteaux et parfois même dans l'Almanach de Gotha. J'ai raconté certaines séances de la Chambre italienne où les questions féministes, voire le droit de vote, étaient l'objet de discussions graves, sérieuses, circonstanciées, sans donner lieu à des plaisanteries de plus ou moins bon goût, comme des débats du même genre n'eussent pas manqué de les susciter ailleurs. Et les hommes qui prenaient la parole dans ces questions féministes n'étaient pas des novateurs excessifs, mais au contraire des hommes appartenant aux partis les plus modérés, dont quelques-uns avaient été ministres ou même présidents du conseil, tels que MM. Sidney Sonino, Luigi Luzzatti, Salandra, Guicciardini, Lucifero, etc. Quant à la presse, elle soutient presque toujours les propagandistes de l'idée nouvelle, hommes et femmes ; et les journaux humoristiques eux-mêmes s'abstiennent généralement de se livrer contre eux aux facéties plus ou moins sarcastiques dont ne se privent pas, à l'ordinaire, les journaux satiriques d'Angleterre, d'Allemagne ou de France. Et comme je m'émerveillais du ton sérieux et respectueux avec lequel presse et pu-

blic traitent les revendications féministes en Italie, une des plus actives et des plus intelligentes propagandistes me répondit :

— Ne vous félicitez pas de ce sérieux et de ce respect avec lequel nos idées sont accueillies. Au fond, c'est peut-être une forme de l'indifférence. Combien nous accepterions d'être critiquées, caricaturées et au besoin livrées à la verve satirique des journaux et du théâtre, si nous devions obtenir en échange quelques résultats positifs ! L'atmosphère de bataille dans laquelle vivent et ont vécu depuis quelques années les propagandistes de France, par exemple, est la preuve que chez nous, malgré ou plutôt à cause de l'opposition de quelques-uns, les idées féministes sont vivantes et intéressent tout le monde. Le peuple rit et chante, mais il accepte les résultats. Vous avez fait sur les femmes avocates des tas de caricatures, de calembours, de mots de la fin et même de vaudevilles. Mais tout de même, les femmes chez vous sont avocates et plaident couramment.

« Ici, ni caricatures ni chansons de café-concert, c'est entendu ; mais l'échec de Thérèse Labriola renvoie à un avenir indéterminé l'admission des femmes au barreau. »

« En fait, les plus grands ennemis d'une idée nouvelle ne sont pas les railleurs et les adversaires même violents ; ce sont les préjugés et les routines de ceux qui lui opposent la force d'inertie. Et à ce compte, nous avons deux grands ennemis en Italie : l'opinion populaire et l'administration. En voulez-vous la preuve ? L'autre jour, en France, vous avez célébré le jubilé de la Société des gens de lettres, et à cette occasion, on a décoré deux femmes écrivains : Mme Daniel Lesueur et Mme Jean Dornis. Et du reste, vous avez chez vous de nombreuses femmes décorées. Il se peut que ces décorations, au début, aient donné lieu à des couplets satiriques dans les revues de fin d'année ; mais les pouvoirs publics n'en ont pas tenu compte et personne plus ne s'avise de protester quand on donne la Légion d'honneur à une femme. Ici, impossible ! »

« Le plus obscur barbouilleur de papier peut être fait chevalier de Saint-Lazare ou de la Couronne ; mais il n'est pas permis de décorer, par exemple, un illustre écrivain comme Mathilde Serao. Vous me direz que cette question de rubans et de croix n'a pas grande importance en elle-même. Soit. Mais elle est l'indice d'un état d'esprit. Car si l'on admet ces vanités pour les hommes, pourquoi les refuser aux femmes ? C'est qu'on a peur de choquer les préjugés de la foule. Et croyez bien que si nous avions à l'étranger quelque académie d'art analogue à la villa Médicis, on n'oserait pas y envoyer une femme, même eût-elle du génie, comme vous avez fait, en France, naguère, pour une femme sculpteur, et maintenant pour une musicienne. Voilà pourquoi notre propagande, en dépit du respect apparent des journaux, prend parfois un ton âpre et vif qui vous étonne. Nous avons encore tant de choses à obtenir ! »

Il y avait, j'en conviens, beaucoup de vérités dans cette critique un peu véhémente ; mais comme il arrive presque toujours en pareil cas, ma spirituelle interlocutrice devenait, par excès de zèle, un peu injuste envers son propre pays. Le féminisme a en effet beaucoup à obtenir encore en Italie ; mais il a déjà beaucoup obtenu, et tout particulièrement dans les emplois publics. Par exemple, il y a certaines fonctions où les femmes ont accès en Italie, et (sauf erreur) pas encore en France. Je citerai, entre autres, l'emploi de bibliothécaire.

Il y a actuellement en Italie trente-trois places de bibliothécaires dont le traitement varie de 4.500 à 7.000 francs, selon l'ancienneté. Et les femmes peuvent aspirer à cette fonction. En réalité, jusqu'à ce jour, aucune femme n'est bibliothécaire en chef, mais rien ne s'oppose à ce qu'elles le deviennent, et elles sont admises aux examens. Il y a en ce moment une vingtaine de jeunes sous-bibliothécaires, avec un traitement qui varie de deux à quatre mille francs. Il faut croire même que cette carrière est mieux faite pour les femmes que pour les hommes, car au dernier concours qui a eu lieu à Rome, il y a eu treize candidats appartenant au sexe féminin et deux seulement au sexe masculin. Il y a aussi en Italie deux ou trois directrices de musée. Voilà évidemment des emplois pour lesquels la femme semble faite à merveille. On voit par là que malgré certain esprit routinier des pouvoirs publics, le féminisme, en Italie, obtient lentement, mais sûrement des résultats pratiques. — J. C.

(Le Temps).

Les Electriciennes Françaises

mettront fin à la traite des blanches

Il y a six ans, le Gouvernement des Etats-Unis a découvert que dans une seule année, 5.000 jeunes filles françaises étaient débarquées à New-York pour être dirigées dans l'intérieur du pays.

Ce gouvernement s'est ému, il a ordonné une enquête, il en résulte ceci : c'est que la France tenait le premier rang pour l'exportation des prostituées ; après viennent le Japon et la Chine.

Pour amener une jeune fille française jusqu'à New-York et de là dans l'intérieur du pays, cela coûte de 4.500 à 5.000 francs ; pour une Japonaise 3.000 fr. ; une Chinoise, 2.000, ou 1.500 francs en bloc !

Moi-même qui vous parle, j'ai vu dans les villes de l'Afrique du Sud, à Prétoria et à Johannesburg, dans les quartiers que la police surveille, ce qu'on appelle d'un nom lamentable et générique de « french girls », « les filles françaises ».

Peut-être pensez-vous qu'il est temps que ces choses cessent, non seulement pour la vie, mais pour l'honneur de notre pays ?

Le jour où les femmes françaises, à l'exemple de leurs collègues anglo-saxonnes, auront affirmé leur existence, et leur personnalité, leur désir de moralité, le jour où elles auront porté le fer rouge dans la plaie et coupé la triple tête du monstre, c'est-à-dire : la misère sociale, la prostitution et l'alcoolisme ; ce sera un beau jour pour notre pays !

Syndicats ouvriers

Les syndicats ouvriers ont obtenu de précieux avantages depuis quelques années ; les syndicats d'employés, moins bien organisés, moins nombreux en sont encore à discuter les plus indispensables libertés. Le repos hebdomadaire, grâce aux dérogations et aux fraudes, devient presque illusoire et dans nombre de professions, qualifiées commerciales, on connaît encore des journées de 15, 16 et 17 heures.

La législation reste muette sur le travail des employés des magasins et des bureaux. Le Conseil supérieur du Travail a décidé de présenter une réglementation dont les principes sont les suivants : Exclusion des enfants de moins de 13 ans (12 ans, si ces enfants ont leur certificat d'études et un certificat d'aptitude physique), journée de 10 heures pour les adolescents, les femmes et les hommes occupés dans les mêmes établissements que les femmes ; grand repos quotidien ; fermeture à 9 heures du soir, avec faculté de l'Administration, sur l'avis des intéressés, de retarder l'heure de la réouverture ou d'avancer celle de la fermeture.

La Suisse, le Danemark, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre et ses colonies africaines, le Canada, l'Australie, ont déjà admis cette réglementation. Il serait temps, pour nous, de l'adopter. L'expérience est faite, elle ne se discute plus.

(La Revue).

La vie des femmes d'Orient

La situation des femmes d'Orient fut de tout temps inférieure à celle de leurs sœurs d'Occident, et elle l'est restée, ce qu'on peut attribuer en partie à l'absence d'une religion d'égalité et d'amour. Cette infériorisation est maintenue aussi par une grande ignorance et par un formidable réseau de préjugés.

C'est ainsi qu'en Chine la déformation des pieds, interdite légalement depuis quelques années, est encore pratiquée dans beaucoup de familles, malgré qu'elle constitue pour les femmes un véritable supplice, commençant dès l'âge de cinq ans.

Les Chinoises sont contraintes de se marier vers 10 ans, sans jamais avoir vu leur époux, qu'elles devront cependant considérer « comme s'il était le ciel en personne ». Dès leur mariage, elles vivent chez leur belle-mère. Si elles n'ont pas de fils, le mari est autorisé à prendre une concubine.

Pour protester contre le mariage forcé, des jeunes filles de Canton ont constitué des Clubs de suicide, c'est-à-dire qu'elles prennent l'engagement de se tuer plutôt

que d'accepter l'existence conjugale, si le mari imposé leur déplait. L'opinion s'est émue. Quelques sociétés féministes se sont créées, mais les militantes qui en font partie ne sont qu'une infime minorité et de nombreuses années seront encore nécessaires pour obtenir l'affranchissement de la femme chinoise.

Au Japon, lors des premiers temps historiques, l'égalité entre l'homme et la femme semble avoir été complète. Mais l'introduction des idées indoues et chinoises infériorisa la situation féminine. Au XIX^e siècle, enfin, une réaction favorable se produisit : des écoles furent fondées, des droits importants furent reconnus à la femme par le nouveau code. Mais le mariage est toujours décidé sans le consentement de la jeune fille, et la femme obligée de gagner sa vie rencontre des difficultés énormes.

Aux Indes, la passivité des femmes est étrange, et ne peut s'expliquer que par l'influence de la superstition et de l'ignorance. Sur la population totale qui compte trois cents millions d'habitants, 96 pour cent des hommes et 99 pour cent des femmes sont illettrés. La femme ouvrière est relativement assez libre, mais elle doit assumer beaucoup de durs travaux. Les femmes des classes supérieures ne peuvent sortir ; elles passent leur vie dans une partie de la maison familiale appelée *Zenana*, où leur existence est plus ou moins pénible suivant la religion à laquelle elles appartiennent. Le bouddhisme leur est le plus favorable, puis vient l'islamisme, enfin le brahmanisme, très dur pour elles, qui pose en dogme qu'il faut avoir commis de lourdes fautes dans une vie antérieure pour renaître femme !

Toute la morale consiste pour la femme à regarder son mari comme un dieu et à n'espérer son salut que par lui. Elle est fiancée dès six ou sept ans et se marie avant 12 ans, sans avoir jamais vu son mari. La veuve, si elle n'a pas d'enfants, se trouve dans une situation tout à fait malheureuse, ce qui explique l'adhésion de beaucoup de femmes hindoues à la coutume, maintenant interdite par la loi, qui voulait que la veuve se laissât brûler vive sur le bûcher de son mari.

Quelques tentatives ont surgi depuis quelques années pour améliorer cette situation. Des écoles pour veuves enfants ont été fondées, un système d'instruction élémentaire à domicile commence à fonctionner.

Chez certains peuples des Indes et dans certaines castes plus ouvertes que d'autres à la civilisation occidentale, un mouvement féministe a fait sentir son influence ; la femme est plus instruite et aborde même les hautes études ; elle accompagne partout son mari ; elle n'est plus mariée contre son gré et peut même rester célibataire. C'est dans ces milieux plus cultivés que se recrutent les institutrices et les femmes-médecins pour les *Zenanas*. Mais ce mouvement embryonnaire encore n'atteint qu'un nombre excessivement restreint de femmes.

La situation des Turques se rapproche beaucoup plus de la nôtre.

Le code leur reconnaît des droits étendus : le droit de posséder et de gérer leurs biens, qu'elles soient mariées ou non, le maintien de leur capacité civile, le droit de témoigner, etc.

Elles jouissent d'une grande sécurité matérielle : car l'homme, en Turquie, est obligé de pourvoir aux besoins de toutes ses parentes orphelines ou veuves. — Quelles sont donc leurs revendications ?

Elles ne demandent pas une vie comme la nôtre, mais elles demandent d'être traitées davantage comme des êtres pensants et responsables, de jouir de plus de liberté, de voir tomber la barrière qui sépare si rigoureusement la société féminine de la société masculine qu'une jeune fille ne peut jamais causer avec son fiancé ni même l'apercevoir avant le jour du mariage.

Les femmes sortent peu du harem où elles ne peuvent recevoir que le chef de famille et quelques très proches parents. Elles se visitent entre elles, mais ne peuvent sortir que voilées, et même en voiture fermée si elles appartiennent aux classes supérieures. Leur mari passe généralement avec elles toutes ses soirées. La polygamie tend à disparaître, en partie par raison d'économie.

Les femmes des hautes classes sont instruites, s'occupent de sciences et de littérature, parlent souvent plusieurs langues. Cette instruction a pour effet de faire entrevoir aux femmes turques une vie différente de la leur, plus libre et plus élevée ; elles sont désenchantées, sceptiques. La connaissance de la vie occidentale leur a apporté le doute, la souffrance, sans leur communiquer encore la Foi du Christianisme ; et l'on ne peut prévoir quelle influence aura sur leur condition la guerre actuelle.

Depuis des années déjà, elles traversent

une période de transition douloureuse où la pensée devance les faits. — Mieux vaut cependant la mélancolie des Turques ou la lutte des Chinoises que la passivité morne des Hindoues.

GABRIELLE FONTAINE.

A TRAVERS LES LIVRES

Les romans de Mme Colette Yver

Depuis dix ans, sans fracas, sans hâte, mais avec une maîtrise toujours plus sûre, une notion plus compréhensive des ressources de son art, Mme Colette Yver a édifié une œuvre déjà considérable, qui va des *Cervelines* aux *Sables mouvants*, publiés naguère par la *Revue des Deux Mondes*, et dont la physiologie, sous réserve des touches ou des accents ultérieurs, se précise dès aujourd'hui en contours nets et en vigoureux reliefs. Un récent article qu'elle écrivait sur le *Roman* nous aidera à en dégager le sens. Mme Yver y définit sa conception du roman idéal, et pose en principe que la qualité première en est l'intérêt. « Je veux un roman qui m'amuse, qui me passionne, qui me tienne attachée à mon livre ». Et, sans doute, nul plus qu'elle n'est expert aux adroits récits qui dispensent les événements « avec une diversité copiée sur celle du destin lui-même ». Mais elle sait aussi que le roman serait un genre bien frivole s'il ne visait qu'à divertir, que sa flexibilité lui permet de porter sans faiblir le poids de la pensée, l'analyse des questions troublantes qui conditionnent l'avenir de la société, et encore que les drames de la conscience humaine sont, au demeurant, la plus belle et la plus riche matière offerte à l'écrivain. Le *Métier de Roi*, les *Dames du Palais*, les *Princesses de Science* soulèvent quelques-uns des problèmes de l'heure présente, et ce sont aussi des études d'âmes ; et l'œuvre totale, en même temps qu'elle rend le son de la vie, se lève encore d'un intérêt psychologique et social.

Pour employer une formule de l'auteur, le romancier « crée un monde », et il cherche un cadre où situer sa famille spirituelle. C'est le Berry pour Georges Sand, ou la Touraine pour M. Boylesve. Le cadre familial de Mme Yver c'est Paris, non le Paris des bâtisses luxueuses et des palais modernes, mais le Paris d'autrefois, la Cité, cœur et berceau de notre ville ; l'île Saint-Louis, avec ses quais bordés de peupliers frissonnants qui abritent les pigeons au bec de corail rose ; les alentours de Notre-Dame, le Parvis brûlé de soleil, le square de l'Archevêché, épanoui sous l'absidie ; la tranquille rue Chanoinesse, le square du musée de Cluny. Les monuments que Mme Yver dresse sous les yeux du lecteur, c'est l'Hôtel-Dieu, le vieil hôpital gris et lourd construit au dix-neuvième siècle ; c'est le Palais de Justice, dont les fenêtres ogivales, la salle immense, les piliers et les tours racontent toute l'histoire de la France. Quitte-t-elle Paris ? Ses patries préférées sont alors Rouen, — car Oldsborg dans le *Métier de Roi*, Briois dans les *Cervelines*, c'est toujours Rouen, sous des noms fictifs, — Rouen, la ville aux trois cathédrales, où « s'attarde le moyen âge dans les pignons archaïques des ruelles tortueuses » ; ou bien Triel, c'est-à-dire l'île de France, la charmante Seine-et-Oise, dont les fils, demeurés fidèles au sol natal, « donnent au pays son rythme et sont les gardiens de son génie ». Ainsi, parmi les aspects mouvants de la vie contemporaine, l'auteur se plaît à évoquer les pierres et les paysages ennoblis par la durée et poétisés par le souvenir, et c'est dans les décors du passé, de notre passé national, que se nouent et se dénouent les conflits tragiques où se débattent les héros de ses livres, les Thérèse Guéméné, les Henriette Vélines, les Nicolas Houchemagne.

L'œuvre est une par le souci constant de Mme Yver de rechercher et d'étudier les causes qui, ou bien entravent la constitution de la famille, ou bien, quand elle se constitue, en compromettent, si elles n'en détruisent pas l'unité. Témoins les *Cervelines*, ou les *Sables mouvants*, et jusqu'aux *Lettres à une femme du peuple*, parues ici même, et dans lesquelles l'auteur se penchait avec une si clairvoyante sympathie vers ses sœurs misérables. Pour gagner quelques francs par jour, la mère, en effet, déserte la maison, laisse à l'abandon les enfants, n'offre le soir à son mari qu'un logis sans chaleur ni lumière, et, du fait de son absence, voilà le foyer en ruines. Mais, dans d'autres milieux que la classe ouvrière, ce sont d'autres forces qui travaillent à dissocier la communauté familiale. Le livre intitulé *Comment s'en vont les Reines* est dédié aux femmes d'hommes poli-

tiques « reléguées par la raison d'Etat au second plan des préoccupations de l'époux ». Madeleine Wartz s'est donnée toute à son mari ; mais la gloire d'un beau rôle, l'idée républicaine sont dans l'âme de Samuel les dangereuses rivales de l'amour promis. Après les extases des premiers mois d'intimité, Madeleine connaît l'amertume des soirées solitaires, la fièvre d'une tendresse combattue par l'âpre devoir ; elle sent mourir en elle sa conception ingénue du mariage, deux vies cœur à cœur fondues en une seule, et cette œuvre qui est « l'agonie d'un rêve » est aussi l'agonie d'un rêve.

Mutilation douloureuse, mais d'espèce peu commune. Il est un autre ennemi de l'amour et de la famille plus redoutable que la politique, c'est le féminisme. Nul problème n'a plus souvent hanté la pensée de Mme Yver. Les féministes qu'elle nous présente ne sont ni des Eclairées ni des Suffragettes ; ce sont des intellectuelles, des femmes qui ne se sont pas masculinisées, qui ont gardé leur charme, mais qui n'ont plus besoin d'amour, parce qu'en elles la vie du cerveau a tué les besoins du cœur. Ce féminisme, à base d'orgueil, ne voit dans le sentiment sincère qui jette deux êtres l'un vers l'autre qu'un accident transitoire, dans le don de soi-même qu'une faiblesse, dans le mariage qu'une servitude. La femme naît libre, libre de choisir sa vie et sa fonction sociale. Pour défendre l'intégrité de sa pensée, elle a le droit de se soustraire à la tendresse et à la maternité. Comme l'Armande de Molière, elle épouse la science ou la philosophie. C'est une solitaire. Parce que Jeanne Bœrk et Marceline Rhonans, les « Cervelines », ne reçoivent de loi « que de leur tête », et que leur devoir essentiel est de cultiver leur intelligence, elles ne créeront pas de famille, elles méconnaîtront la douceur de ce mot « foyer ». Et la traditionnelle vérité que méconnaissent ces vierges fortes, ces « prêtresses du dieu nouveau », c'est que la femme est faite pour aimer, qu'en vertu d'une loi éternelle, contemporaine des plus vieux âges du monde, son nom est synonyme d'abnégation et de bonté. Ce fait social qu'est le féminisme crée un état de choses qui dénature la femme, la détourne de sa mission naturelle ; il fait de l'amoureuse-née une penseuse ; il désapprend le geste des bras tendus pour les caresses.

Si pourtant, docile à l'instinct atavique, la cérébrale accepte d'aimer et d'être aimée ; si, tout en refusant d'abdiquer son moi et en réservant les droits de son cerveau, elle consent à être l'épouse et la mère, qu'advient-il d'une famille fondée sur ces nouvelles bases ? C'est l'épouvantable sujet que contenaient en germe les *Cervelines* et que développent avec ampleur les *Princesses de Science* et les *Dames du Palais*. Thérèse Guéméné, la doctoresse, et Henriette Vélines, l'avocate, mariées l'une à un médecin, l'autre à un avocat, qui mènent de front leurs deux existences, intellectuelle et sentimentale, et déjà les mariés amoureux souffrent de la parcimonie des tendresses. Mais voici que l'enfant naît. Pour Thérèse, c'est le trouble-fête, le châtiement du servage accepté. Elle refuse de le nourrir, et il meurt un soir sur les genoux de sa mère, empoisonné par le lait de sa nourrice. Henriette n'a pas voulu d'une remplaçante, mais la présence de l'enfant n'a pas ici, comme ailleurs, la vertu de créer « la paix dans l'ordre familial ». C'est que, dans l'un et l'autre ménage et à l'heure même où ils se constituaient, s'introduisait, à l'insu des époux, un élément de mésintelligence et de désunion. Egale à son mari par le talent, la femme résistera-t-elle à la tentation de lui être supérieure ? Et le chef de famille se verra-t-il, sans amertume, réduit au second rôle ? Que vaut le modeste savoir d'un médecin de quartier auprès de la personnalité de Térèse, capable de tenir tête aux princes de la chirurgie ? Et André Vélines ne sait-il pas qu'au Palais on l'appelle « le mari de Mme Vélines » ? Dans leurs compagnes, ils trouvent des rivales et dans les succès de ces rivales des motifs, non de fierté, mais de rancune. Ce sont d'abord des sécheresses qui, après les vies, séparent les cœurs, puis des discussions violentes où la jalousie, lentement accrue, crève en cris de colère ou en plaintes désenchantées. Désormais, c'est la guerre entre l'époux qui exige l'abandon du métier, la présence permanente au foyer, et l'épouse qui répugne à l'étouffement de sa pensée. Tout est à craindre : l'attrait d'une affection étrangère, la trahison, la fuite de la demeure conjugale, le divorce, la maison en ruines.

Des deux adversaires, qui mettra fin à cette lutte obstinée ? Ce sera la femme, par une tardive obéissance à la loi naturelle, par l'habitude lointaine du sacrifice. Elles finiront par comprendre que s'il est utile à la femme, pour parer à l'imprévu de la vie, de se munir d'un

métier, elle doit, au jour venu, y renoncer pour n'être que l'auxiliaire et « l'assistante » de l'homme. Elles se soumettent, et en s'abaissant elles s'élèvent. Peu d'écrivains, au surplus, ont plus constamment exalté la femme, la femme française, que Mme Yver. Tel livre d'elle, *Un Coin du Voile*, n'est qu'un bouquet de dévouements féminins. Voici les grands-mères, Mme Mansart, Mme Trousseline, les gardiennes des traditions séculaires ; voici cette exquise figure d'Henriette Tisseret, qui, chaste-ment éprise et du plus pur amour, meurt de n'avoir pas été devinée ; et voici les consolatrices, Thérèse, Clara Helsing, et la dernière en date, Jeanne Houchemagne, dans les *Sables mouvants*. Ce sont les sables de la vie parisienne, et c'est encore l'histoire d'une famille désagrégée, les parents sans principes, les enfants sans direction, la bohème de l'autorité, pire que celle de la bourse. Au nom de quel scrupule ou de quelle loi morale, puisqu'on ne lui enseigna jamais la notion du devoir, Marcelle Fontaine hésiterait-elle à vivre sa vie, fût-ce en saccageant le bonheur d'autrui ? Elle connaît dans l'atelier de ses parents Nicolas Houchemagne, le noble peintre, frère candide des peintres du treizième siècle, convaincu que « le mysticisme et l'art sont de même essence », et qui travaille « le front dans l'idéal » ; et elle supplante hardiment dans le cœur de l'artiste l'épouse irréprochable qui ne voulait être que la servante de son génie. Alors commence pour la sacrifiée le dur martyre. Elle assiste crucifiée à la double déchéance qui fait mourir en Nicolas, du fait de son coupable amour, l'homme d'abord, puis l'artiste. Elle demeure pourtant à ses côtés, maternelle et douce étant de la race de celles qui pardonnent, et lorsqu'il meurt enfin, elle concède un sublime tête-à-tête avec le cadavre de son mari à l'adolescente sacrilège, mais comme elle douloureuse, qui détruisit l'idole.

(Echo de Paris).

La Femme Annamite

On se marie jeune en pays d'Annam, la femme à seize ans, l'homme à dix-huit, et presque toujours entre familles amies. Si les jeunes gens ne se connaissent pas, le fiancé est admis, tout comme en Europe, de faire sa cour à sa beauté jaune. Pour elle il se parfumera au santal, revêtera sa robe en gaze à fleurs, lustrera avec de l'huile de ricin sa longue chevelure, et soupirera pour elle les vers du poète :

*Je viens tous les soirs pleurer et gémir
Derrière la palissade jalouse.*

Et l'on a vu des amoureux poussant si loin leur zèle qu'ils viennent se mettre au service gratuit chez leurs futurs beaux-parents. Ceux-ci abusent souvent de la situation, lui imposant des corvées doubles, le punissant d'amendes, accumulant les difficultés, choses que le pauvre fiancé supporte vaillamment, dans l'espoir de toucher le cœur de son élu.

Le cérémonial du mariage n'est pas très compliqué. Comme dans les diels chez nous, on commence à s'envoyer des témoins. Ceux-ci sont chargés de consulter le sort, de tirer l'horoscope, et de fixer le nombre de cadeaux pour la jeune fille et la dot à verser par l'époux aux parents de celle-ci.

Puis les fiancés se rendent devant les autels des ancêtres et tâchent, au moyen de pratiques divinatoires, de se faire agréer par les respectifs fantômes. Quand on est bien sûr de leur consentement, on fixe la date de la noce. Celle-ci ne se célèbre pas à la pagode, et il est considéré de mauvais augure de la fêter avec éclat, — cela pourrait éveiller la jalousie des *macins*.

C'est donc dans la paillette de la jeune fille que les fiancés tombent à quatre pattes, l'un devant l'autre, agitent leurs poings fermés, se lancent au nez une poignée de riz, boivent dans le même bol une gorgée de *tchoum-tchoum* et mastiquent la même chique de bétel.

C'est fait ; l'union est conclue. On adresse encore *lays* et *tchin-tchin* aux ancêtres attendris et le cortège s'en va vers la maison du jeune homme, selon un ordre rituel : d'abord le plateau à bétel, abrité par un parasol, puis le plateau à thé, le coffret à bijoux, le coffret à fard, deux grosses lanternes portant les noms patronymiques du ménage, et finalement, un beau cochon tout noir, — sans tache — enfermé dans une cage à claire-voie.

Derrière ce cortège imposant vient à la queue-leu-leu — la femme doit exactement incrusté ses pas dans ceux de l'homme — l'époux et l'épouse, terriblement ballonnés, terriblement engoncés, car ils ont enfilé l'un et l'autre — pour éviter les frais de déménagement

sans doute — tous les vêtements de leur garde-robe...

Les Annamites aiment beaucoup leurs enfants. Bien avant leur naissance, la mère essaie de savoir, par les appels du crapeau-buffle, à quel sexe appartiendra le petit ; en guise de layette, elle lui achète des talismans et des amulettes et, à côté du foyer des ancêtres, on installe un autel minuscule avec les douze petites déesses de l'enfance, douze petites poupées blanches qui doivent accueillir le *gno* et le doter de leurs célestes cadeaux. Puis, quand le moment est venu, le père, devant la maison, suspend à une tige de bambous un panier rempli de sequins en papier doré. C'est de la monnaie de singe, ou plutôt de la monnaie de diable ; car elle est destinée aux mauvais esprits, et quand le vent l'éparpille, le père est heureux ; il se dit : « Voilà le *macin* qui est venu chercher son argent. Il ira le jouer au *bacoucou* ou boire du *tchoum-tchoum* avec, et, pendant ce temps, le petit pourra tranquillement faire son entrée dans la *cagnia*. »

Lorsqu'on a eu à déplorer dans la même famille la mort de plusieurs nouveau-nés, on craint, malgré sacrifices et présents, l'acharnement du *macin* et on s'efforce de l'induire en erreur. On gémit, on pleure, on crie tout haut — afin qu'il entende bien — que l'enfant est mort ; puis, vite, pendant que le père enfouit en sanglant un mannequin de bambou dans le jardin, on court emporter le nourrisson chez une heureuse voisine. Peu de temps après, celle-ci arrive, un poupon dans ses bras qu'elle prétend avoir trouvé sur la route et qu'elle vient offrir contre de l'argent aux parents éplorés. On feint d'abord d'hésiter, marchandant ensuite et fait enfin longtemps trébucher les piastes sur le seuil de la maison, afin que les esprits soient au courant du marché, et ne poursuivent plus le petit *gno*, puisqu'il vient d'une autre famille.

Ah ! *macin*, comme on se moque de toi !

En naissant, l'enfant annamite a toujours un an. Chaque année lui en ajoute une autre, ce qui fait qu'on vous déclarera péremptoirement qu'un pauvre petit marmot né huit jours avant le nouvel an a deux ans révolus. Un mois après la naissance, on cherche par voie du sort le nom de l'enfant. Il le devra en général à l'objet que la fléchette d'ivoire aura désigné et c'est ainsi que l'on trouvera des noms comme pipe, escabeau, moustique, chien et même cochon. C'est ce que l'on appelle en annamite avoir un nom honorifique. Parfois, il y en a de plus vilains encore. Quand les enfants naissent très beaux et restent très blancs, on craint par eux l'envie des *macins*. Alors pour les en dégoûter, on appelle les mignons crapaud, poux et même « petit derrière ».

Mais ces noms « honorifiques » n'ont qu'une importance relative. Ils ne ser-

vent qu'aux tout petits ou dans les acles d'état civil. Dans la vie courante, c'est le nom arithmétique qui compte, et, dès l'âge de quatre ou cinq ans, tout Annamite tient à honneur d'être numéroté.

Le n° 1 n'est jamais donné à la marmaille, il reste tacitement acquis à la mère, considérée comme fille aînée de son mari. Le premier enfant s'appelle n° 2, le deuxième n° 3, et ainsi de suite jusqu'à concurrence du n° 10. Quand il s'agit d'une fille, on fera précéder le chiffre du mot *thi*, et si c'est un garçon, de la syllabe *thang*, par exemple : *thi-lam* sera fille n° 8 et *thang-lam* garçon n° 8. Quand le nombre dix est atteint, on recommence par le n° 2, en ajoutant *gno*, c'est-à-dire petit. Et ce sera « mon petit n° 3 fille » et « mon petit n° 3 garçon ». Quant à la mère, elle ne doit pas appeler son mari par son nom numérique, elle doit lui dire : « frère aînée », mais on l'entend souvent crier irrespectueusement : « Oh ! chenapan de frère cadet, d'où viens-tu encore ? »

MYRIAM HARRY.

(L'Indo-Chine).

Les Maximes de la Femme forte

par la comtesse de Boufflers

- « Dans la conduite simplicité et raison.
- « Dans l'extérieur, propreté et décence.
- « Dans les procédés, justice et générosité.
- « Dans l'usage des biens, économie et libéralité.
- « Dans les discours, clarté, vérité, précision.
- « Dans l'adversité, courage et fierté.
- « Dans la prospérité, modestie et modération.
- « Dans la société, aménité, obligeance, facilité.
- « Dans la vie domestique, rectitude et bonté sans familiarité.
- « Ne s'accorder à soi-même que ce qui vous serait accordé par un tiers éclairé et impartial.
- « Lorsqu'il s'agit de remplir un devoir important, ne considérer les périls et la mort même que comme des inconvénients et non des obstacles.
- « Indifférent aux louanges, indifférent au blâme, ne se soucier que de bien faire, en respectant, autant qu'il sera possible, le public et les bienséances.
- « Ne se permettre que des railleries innocentes qui ne puissent blesser ni le public ni le prochain. »

prendre et pour réaliser son existence... Etre libre enfin... Cette destinée-là ne serait ni médiocre ni stérile ; elle se crut née pour ce sacrifice qui sauvegarderait du moins sa dignité : elle se mit à longer les contreforts de la hauteur qu'elle voulait atteindre, pour mesurer ses forces, avant de commencer l'ascension abrupte vers le sommet, vers la vie...

Mme Mesnil eut avec son mari un entretien au sujet de sa fille ; elle était inquiète de la tournure de son esprit ; cette enfant manifestait des goûts à l'indépendance qui l'épouvantaient, et Michel opina simplement, n'ayant aucune fortune, Thérèse devait opter entre le mariage ou un moyen de gagner sa vie. Cette alternative paraissait inadmissible à Christine : elle résolut de gourmander Thérèse sérieusement. Le soir même, Mme Mesnil eut avec sa fille l'explication nécessaire.

Sa mère la trouva armée et sur la défensive. Elle lui parla des devoirs de la femme et de la résignation :

« Tout n'est pas rose dans l'existence, mon enfant, lui déclara-t-elle, et nous n'avons pas le droit d'élever trop de prétentions.

— Mais, objecta Thérèse, pourquoi m'obliger à me marier ?

— Réfléchis, ma petite ; je ne t'oblige nullement à te faire violence ; il est utile, indispensable, néanmoins, que je te rappelle ce que Mlle Glosfort t'a dit elle-même sur l'isolement de sa vieillesse... Et puis, n'est-ce pas la solution naturelle de la destinée de la femme ? Nous sommes faites pour aimer et pour être aimées... pour avoir des enfants.

— Et pour souffrir, conclut Thérèse. Ah ! ma pauvre maman, que je céderais volontiers à ton raisonnement, si, une seule fois, je me sentais émue à l'approche d'un amour ! Je n'aime pas. Je ne vois autour de moi que misère, égoïsme ou décellement. Les hommes m'inspirent de l'horreur. A la seule pensée qu'un mari s'occuperait de moi, partagerait ma chambre... ma pudeur se révolte. Je veux aimer.

— Attends ; le mariage te révélera peut-être l'amour !

— Te serais-tu mariée dans les conditions que tu me proposes ?

Mme Mesnil fut tellement surprise qu'elle hésita avant de répondre : la franchise l'emporta :

« Je crois, répondit-elle, que j'aurais eu confiance dans le jugement de ma mère... Je te le répète ; tu me rends très malheureuse ; le mariage est la condition naturelle de la femme.

— Oh ! maman, ma bonne, ma chère maman, soupira Thérèse en éclatant en sanglots, comprends que mon cœur se déchire. Je voudrais te rendre heureuse. Mais, à ton tour, écoute-moi. Je n'ai pas de fortune et tu en avais, je ne peux pas, non, je ne peux pas céder à tes arguments. Le mariage sans amour est une infamie qui m'horripile. Oh ! je sais, je sais, je suis compromise, on jase sur mon compte. Je partirai !

— Tu partirais ? s'écria Mme Mesnil. — Oui, je partirai. Je ne vois pas pour quels motifs une jeune fille ne chercherait pas à gagner honnêtement sa vie et pour quels motifs elle serait à plaindre en se rendant utile aux autres. J'ai senti tout le bien que je retirais de mes visites chez la mère Grainville : pourquoi ne me consacrerai-je pas aux malades ?

— Comment ! toi, Thérèse, toi, l'enfant joyeuse, la coquette et la belle jeune fille qui nous fait honneur et qui est née pour créer un foyer heureux, tu renoncerais au monde pour entrer au couvent ?

— Qui te parle du cloître, ma chère maman ? Je n'ai nullement l'intention de devenir religieuse.

— Allons, allons, Thérèse, s'écria Mme Mesnil avec humeur, je comprends, tu veux te moquer de moi ou me mystifier, tu ne l'imagines pas que nous l'autoriserons à t'abaisser à ce niveau social qui nous est par trop inférieur. C'est insensé !

— Nous y voilà ! Toi aussi, tu ne nous as élevées que pour toi... Ne nous as-tu aimées que pour ton bonheur, ou souhaites-tu le nôtre ?

— Tu es injuste.

— Pardonne-moi si je dépasse la mesure : il y a des heures où l'on ne maîtrise plus son esprit ; il déborde, il faut que je parle. Regarde bien ma vie ; avec quels sentiments nous as-tu fait grandir ? Rappelle-toi quand nous étions petites, tu n'obtenais l'obéissance que par la tendresse qui nous unissait à toi. Tu as été, tu es notre grande amie, c'est vers toi que se sont tournés nos regards, c'est toi qui nous a servi de modèle. Plus tard, tu nous a mises en garde contre les premières erreurs de nos cœurs, tu nous a appris à peser nos sentiments, à ne pas les gâcher... Hélas ! ma pauvre maman, tu es responsable de ce que j'éprouve : je suis ton œuvre. Je me méfie

de l'amour, mais je l'attends ; je ne suppose pas que tu m'exhortes à démolir ce qu'il y a de meilleur, de plus sûr, de plus sincère dans mon être. Du moins, il y a deux ans, encore, tu m'aidais à le défendre contre les tromperies du monde. A cette époque, j'étais un peu grisée par mon succès, et, quand tu l'apercevais qu'un danseur de la veille préoccupait mon imagination, tu t'empressais de m'éclairer et de me décevoir au besoin. Cependant, à cette époque-là, j'aurais pu me décider au mariage, parce que je ne le savais pas, comme je le sais aujourd'hui, qu'il est une affaire, une entre deux familles qui s'ignorait la veille, un échange de créatures passives qu'on livre l'une à l'autre et qu'on abandonne ensuite aux caprices du hasard. Depuis, j'ai été amenée à y regarder de plus près, et par ta faute encore ! Je ne t'accuse pas, j'essaie d'expliquer ce que j'éprouve. Tu nous disais : Aimez-vous d'abord ; tu nous dis maintenant : Mariez-vous, avant toute autre considération : tant mieux si l'amour vient ensuite ! C'est-à-dire que l'amour n'est pas nécessaire, il est un supplément... c'est comme si l'on communiait sans croire en Dieu. Tu admets que ma pauvreté m'ordonne de me contenter de n'importe qui... Riche, j'avais le droit de prétendre à l'amour, je l'ai perdu avec ma dot ! Est-ce donc que l'amour s'achète ? On le croirait à l'entendre. Tu me disais que je suis jolie : admettons-le ; je plais à un monsieur qui serait content de m'avoir auprès de lui pour passer agréablement sa vie. Va, je ne suis plus aussi innocente qu'autrefois, mais je suis beaucoup moins corrompue que la plupart des saintes nitouches de la paroisse. Ce monsieur peut acheter sa femme, sous vos yeux, à vous autres mères, toujours parce que l'argent domine, et moi je devrais le bénir parce qu'il me ferait exercer auprès de lui un métier de servante ou d'esclave. C'est un mensonge sous le couvert des habitudes de la société : je trouve cela simplement ignoble ! Pour Eugène Farbeuf, tu consens à ce que je m'abaisse et que je satisfasse ses caprices ou que j'obéisse à ses ordres : je serais mariée ! Le grand mot ! Mariée ! Tout est là ! En l'épousant, je me ferais complice d'un misérable marchandage avant d'en être la victime ; ce serait une compromission basse, une plate, une lâche compromission. Mais les mères n'y regardent pas de si près. Leur enfant est belle, bonne, tendre, un homme délicat aurait été flatté de l'épouser, c'est avec cette espérance qu'on l'a élevée. Elle n'a pas d'argent : livrons-la à ce médiocre, à ce paysan, à ce maquignon. Elle est casée, le devoir des mères est rempli ! Que leur fille proteste pourtant, que rebulée par cette dégradation, sa dignité se soulève et que la honte de sa complicité lui apparaisse, elle est traitée de révolutionnaire ou de folle. On préfère qu'elle se meure de désespoir entre les bras d'un mari grossier plutôt que d'admettre qu'elle lutte pour elle seule, sans cet avilissement de toutes les heures. Puisque les hommes sont tombés assez bas pour se figurer que leur plaisir doit être payé par nos dots et que les femmes sont assez misérables pour ne pas les mépriser, je m'en irai, moi, je quitterai cette ville où chacun de mes gestes est interprété, où chacune de mes pensées, qui jadis avaient ton approbation, est taxée de suspecte, et je vivrai ma vie et toute... Tu pleures ma pauvre maman, je te jure que j'ai l'âme en lambeaux, mais me faire serait un crime. Je ne céderai pas, ma conscience me l'interdit. Je ne serai pas achetée par Eugène Farbeuf, et si tu veux, malgré tout, m'exhiber sur cet affreux marché, cède-moi, du moins, au prix que je veux... plus cher, en vérité, que celui que cet imbécile te propose. Oh ! maman, maman, que j'ai mal ! Vois, je pleure, moi aussi. Pardonne-moi ! Tu me diras que d'autres ont souffert ce que je souffre... que tu en connais... que ma sœur est du nombre et que le bonheur est venu. Tant mieux pour elles ! Mais, je ne peux et je ne veux pas.

— Thérèse, Thérèse, gémit Mme Mesnil, tu me causes le plus grand chagrin que je puisse concevoir. Oui, certes, je comprends ta révolte et je ne cherche pas à en atténuer l'expression... Crois-moi, pourtant, réfléchis.

— C'est tout réfléchi.

— Alors, c'est sérieux, tu veux partir ?

— Je veux partir.

— Où iras-tu ?

— N'importe où. A Paris.

— Songe à l'impression produite par ton départ. On dira que le commerce de ton père ne marche plus... que nous l'avons chassée.

— On dira ce qu'on voudra ! Du moins, je serais libre !

— Et les tentations qui te guetteront !

— Ah ! encore cette injure-là ! Toutes alors ! C'est entendu, en épousant un

Feuilleton de « POUR LES FEMMES »

L'ÉCUEIL

par
Albert-Emile SOREL

(Suite)

Thérèse réfléchissait et elle découvrait dans son âme un instinct encore mal ensommeillé d'action et d'indépendance ; la maison continuait à périliter ; les affaires s'engourdisaient ; la lente succession des heures oisives entre ces murs lézardés, le gâchage de ses meilleures facultés, lui semblaient une profanation de sa jeunesse. Dans la crise que traversait leur fortune, sa nonchalance était malsaine ; Thérèse n'était pas indispensable chez ses parents : tout au plus y était-elle un agrément, une cause de dépenses, un objet de préoccupations pour sa mère.

Une circonstance banale se présentait. Mme Mesnil employait, en qualité de laveuse, la femme d'un ouvrier de son mari. La fatigue autant que l'âge avait affaibli la malheureuse, qui, mère de cinq enfants, pliait sous l'accablement. On la nommait Mme Grainville. La maladie, l'usure, minaient sa santé. Thérèse, émus par son besoin de servir à quelque chose, s'en fut la voir sur son grabat, au fond de la cour obscure d'une maison vacillante. Ce taudis, au milieu

duquel grouillaient les cinq aînés, tandis que le plus jeune, encore à la mamelle, piaillait à côté de la couche maternelle, inspira à Thérèse une pitié infinie. On n'aurait pas reconnu « la fièvre et l'indifférence » Thérèse dans cette jeune fille qui, les manches de sa blouse relevées, lavait les gamins, leur imposait silence, nettoyait la mansarde et se penchait sur la malade pour étancher sa soif et apaiser sa fièvre. Celle-ci gémissait et remerciait :

« Mademoiselle est trop bonne, Mademoiselle va se fatiguer !

— Laissez donc, madame Grainville ; votre mari sera bien content, à son retour, de voir la maison en ordre et les petits propres.

— Sûr, répétait la brave femme ; c'est la grippe qui m'empêche de travailler : les enfants ne vont plus à l'école et le père se met à boire...

— Je le guérirai, lui aussi », répondait Thérèse en continuant son ouvrage. Et ses journées, désormais, ne lui semblaient plus longues.

Etre utile ! Servir les autres pour ap-

mari que je n'aimerais pas et qui m'inspirera du dégoût, je serai à l'abri des tentations, n'est-ce pas ? Tu n'en seras plus responsable, voilà tout. Les mères ne songent guère à cet avenir-là. Elles ont éduqué leurs filles avec les meilleurs principes, qu'elles font valoir à l'acheteur, au fiancé... Mais, que ces mêmes filles parlent de leur indépendance, elles sont perdues ; leur haute valeur morale, leur vertu, qui leur faisaient une cuirasse contre les voluptés terrestres auprès d'un mari qui, trop souvent, devient le corrupteur, ne valent rien quand elles n'ont que leur dignité à défendre. Ma pauvre maman, toi aussi tu cèdes à l'entraînement et tu préfères m'exposer à l'adultère plutôt que de me confier à moi-même !

— Je saurai bien t'empêcher de commettre cette folie !

— Non, te dis-je ! Tu peux désirer me retenir, mais tu ne peux pas m'empêcher d'assurer ma vie : tu n'en as pas le droit !

— Mais, mon enfant, c'est insensé... Encore le couvent.

— C'est cela ! dit Thérèse avec amertume. Une jeune fille qui se propose de devenir religieuse n'est pas une révoltée. Si je prenais la cornette et le voile, je serais une sainte femme... Je ne les prends pas pour respecter toute ma liberté et pour vous, pour vous laisser l'espoir d'un retour à vos idées. Mon âme est-elle moins attirée par la même vocation, et de ce que je veux ouvrir une issue pour l'avenir, en suis-je plus orgueilleuse ? Toujours le même paradoxe : se marier ou entrer au couvent ! Sinon, je ne serais qu'une déclassée. Que m'importe ! Tu me donneras tort au début ; ensuite tu m'approuveras. Ma pauvre maman, pleure sur celles qui marchent à l'aveuglette vers la maison hostile et despotique d'un étranger que la famille leur impose, pleure sur celles qui n'ont pas le respect de leur âme, mais ne pleure pas sur ta fille, ne pleure pas sur moi. Mes misères ne naîtront que par ma seule faute ; je n'y sacrifierai, du moins, aucune parcelle du cœur que je tiens de ma race et que tu m'as pieusement transmis. En te quittant — et tu aurais permis à un inconnu de m'emmener pour une terre lointaine sans hésitation — je reste plus près de toi qu'en demeurant ici à m'atrophier, puis à me perdre. Maman, pardonne-moi. Je veux partir ! Je partirai !

Et elle se sauva pour ne plus voir les larmes de sa mère.

VIII

La décision de Thérèse était irrévocable. Mme Mesnil, qui s'était bercée d'une espérance illusoire, fut contrainte de le reconnaître. Son mari par contre envisageait la question avec une sorte d'apathie à laquelle Christine ne comprenait rien.

« Je suis responsable de tout ce qui arrive, déclara-t-il avec humilité ; Thérèse a raison.

— Tu l'approuves ?

— Que veux-tu ? Dans ma famille, les femmes ont été accoutumées à travailler. Vous partez de ce principe qu'une jeune fille s'abaisse en prenant un métier : pas moi.

— L'ai-je mal élevée ?

— Non ; mais tu l'as fait grandir avec des idées qui ne sont réalisables que pour une jeune fille riche... et encore !... Réfléchis. Es-tu certaine que Thérèse aurait rencontré le mari qu'elle désirait ?

— Je n'en sais rien.

— Par conséquent, tu spéculais... En somme, tu as disposé de l'âme de tes filles, comme j'ai disposé de ta fortune : tu les places, ainsi que j'avais voulu placer notre argent. Prends garde ! J'ai été coupable, et l'on m'a fait payer cher mes imprudences ; tu expierais les tiennes plus cruellement... Songe : il s'agit de toute la vie de Thérèse !

— Justement, répliqua Mme Mesnil, j'estime que nous avons le devoir impérieux de la soustraire aux périls qui la menacent.

— Et moi j'estime que nous n'avons pas le droit de l'empêcher de gagner sa vie ! Je te surprends, n'est-ce pas ? Tu es accoutumée à voir en moi un homme irrésolu, pusillanime, abattu par les épreuves, que vous avez réduit à presque rien par votre fertilité... Il me reste néanmoins assez de force pour user de mon autorité paternelle ; je n'abîmerai pas notre œuvre familiale par des mesquines considérations ; Thérèse est assez grande pour exercer sa volonté !

Quand Mme Mesnil eut acquis l'inéluctable certitude que Thérèse ne varierait point, elle se résigna à en aviser sa famille ; quelques jours plus tard, la baronne Laffray lui répondit :

« Ma chère Christine, Ta lettre me bouleverse, et, bien que je sois souffrante d'un vilain rhume que

j'ai pris en sortant de la messe avant-hier matin, je veux t'écrire tout de suite, afin de ramener un peu de bon sens dans vos esprits. Tu comprends bien que je ne peux pas prendre au sérieux les prétentions de ta fille, qui raisonne comme une enfant et qui ne connaît rien de la vie. Il doit y avoir là-dessous quelque petit chagrin, une amourette, dont le souvenir s'effacera bien vite. Rappelle-toi, lorsqu'il a été question de ton mariage avec Michel, tu étais toi-même dans des dispositions analogues, et pourtant, il me semble que tu n'as pas à regretter ta décision. Vous avez eu de la malchance, il est vrai, et les affaires ne vous ont pas donné les satisfactions que vous étiez en droit d'attendre, mais je ne sache pas que tu aies à te plaindre par ailleurs : vous êtes bien portants, ce qui est le principal, et tu as trois jolies filles, dont l'une, déjà, est fort bien casée, étant donnée sa situation de fortune.

« Fais-moi le plaisir de gronder sérieusement Thérèse. La vois-tu garde-malade, exposée à tous les dangers physiques d'un tel métier sans compter les dangers qui menaceraient sa réputation et, en même temps, toute la famille ? Allons, allons, ma bonne Christine, je crois bien que vous avez perdu la tête, rien que pour me faire part de ces idées. Elles sont offensantes pour notre dignité. Si ton pauvre père était encore de ce monde, il en serait cruellement frappé : la petite-fille de la baronne Laffray... garde-malade !... Pourquoi pas bonne d'enfants, aussi ?... Est-ce qu'une personne élevée dans les principes que tu as donnés à Thérèse doit seulement concevoir d'aussi stupides folies ?... Pour ma part, je n'en reviens pas...

« Je vieillis, ma chère Christine, et vous pouvez bien m'accorder les dernières joies de ma vie. Le docteur m'a ordonné des tisanes et un potion calmante. Je reste à la chambre, ce qui, par les mauvais jours que nous traversons, n'est pas un trop gros sacrifice. Seulement je pense trop à ces questions et j'ai grand besoin de calme.

« Au revoir, ma chère fille. Grande Thérèse pour moi et embrasse les deux autres filles. Ta mère : Baronne Laffray. « Caen, le 5 novembre 19... »

Mme Mesnil fut atterrée par ces reproches : Thérèse serait excommuniée, et dorénavant sa déchéance serait sanctionnée par la famille, qui avait jusqu'à ce jour caché un mépris dont les effets désastreux allaient éclater. Elle reprit l'entretien avec sa fille après une courte hésitation et lui présenta les lettres qu'elle avait reçues.

« Eh bien, dit Thérèse après en avoir pris connaissance, supposais-tu que la famille m'approuverait ? Je ne lui ai pas demandé conseil. Est-ce bonne maman qui me donnera de quoi vivre, ou bien mon oncle et ma tante m'entreprendront-ils ? Dussé-je m'en aller avec le sentiment que la maison elle-même me restera fermée désormais, je m'en irai. Tu ne me forceras pas à me marier ; je resterai donc vieille fille, comme Mlle Glosfort !

— Et si tu vas à Paris, ne le resteras-tu pas ?

— J'aurai, du moins, la certitude d'avoir servi à quelque chose. Si je vieillissais seule, à Paris, je regarderais dans mon passé l'emploi de mon temps ; j'aurai su me créer des souvenirs... L'existence de la vieille fille, après avoir été stérile, demeure vide... Done, chère maman, une fois pour toutes, cessons ces entretiens. Il ne s'agit pas d'un caprice ni d'une exaltation, il s'agit de mon existence : elle m'appartient et j'en suis consciemment responsable. Je ne regretterai rien de ce qui arrivera, je l'aurai voulu !

Thérèse remonta dans sa chambre : le soir était vapoureux. Un brouillard ouaté traînait sur la plaine comme une écharpe qui se déchirait. La lune était cachée et formait une tache orange. Clémence, insouciant, vint plaisanter, puis se retira. Enfin, l'heure du repos sonna. Thérèse s'étendit entre ses draps et contempla sa jolie chambre de jeune fille. Quand y reviendrait-elle ? Elle se souvint d'y avoir été heureuse.

Alors, la porte s'ouvrit tout doucement : Mme Mesnil parut.

« Je venais voir si tu dormais.

— Pas encore. »

Et, soudain, un lourd sanglot déchira sa poitrine :

— Oh ! ma petite Thérèse ! »

C'était sa mère, à présent, qui la consolait, avec les mots qu'elle lui produisait lorsqu'elle était toute petite.

« Reste auprès de nous, suppliait Mme Mesnil.

— Je ne peux pas, je ne peux pas... » Mme Mesnil la borda et veilla auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle fût endormie.

Le lendemain, Thérèse partit ; la matinée était douce et à peine brumeuse ; l'automne faisait penser au printemps.

Le soleil voilé ressemblait à une auréole autour d'un visage invisible. La nature s'était parée ; on eût dit qu'elle célébrait les noces virginales d'un grand amour.

IX

Les menues occupations avaient rempli, pendant la première semaine, les heures désertes où Thérèse sentait plus àprement sa solitude. Si vaillante au moment du départ, elle errait à présent, à travers les rues populaires, ou descendait l'avenue d'Orléans, jusqu'au Lion de Belfort. Elle n'osait guère s'aventurer plus loin. Une après-midi, l'isolement lui pesa avec une telle amertume qu'elle prit la décision de rendre visite à son oncle. Elle éprouvait une sorte de honte de son inaction, et elle se demandait si elle ne se jetterait pas aux pieds du commandant, en lui déclarant qu'elle regretta sa conduite et lui promettant que désormais elle serait obéissante. Elle s'enquit du chemin qu'il fallait suivre pour gagner l'avenue de Tourville. Lentement, elle longea le boulevard Raspail, puis, ayant dépassé le cimetière du Montparnasse, elle suivit la triste avenue du Maine. Un train passait sur le pont du chemin de fer et filait, là-bas... Quand elle eut atteint la place des Invalides, la terreur de l'accueil qui l'attendait épouvanta son cœur ; lassée, épuisée, elle se laissa tomber sur un banc, au seuil de l'avenue de Ségur, en regardant les tramways électriques qui se succédaient. Le soir commençait à décliner lorsqu'elle reprit le chemin du retour. Des ouvrières remontaient vers Montrouge, par bandes ou par deux ; elles bavardaient. Thérèse était seule. Le boulevard Raspail était presque vide ; une buée estompait la flamme des becs de gaz. Un promeneur solitaire la croisa, se mit à la dévisager, se retourna et la suivit... Elle ne s'en rendit pas compte. Seulement, lorsqu'elle atteignit le Lion de Belfort, il lui adressa des compliments, qu'elle devina plutôt qu'elle ne les entendit ; elle eut peur et pressa le pas en murmurant :

« Laissez-moi, monsieur, laissez-moi... »

Elle l'aperçut encore, au moment où elle ferma la grille de la pension. Dans sa chambre, les sanglots jaillirent ; elle les étouffa, en cachant sa tête dans l'oreiller. N'était-ce pas un cauchemar qui la hantait ? Tout à l'heure, elle n'aurait qu'à ouvrir les yeux, elle se retrouverait à Lisieux et elle reprendrait sa vie calme de la vraie jeune fille entre son père et sa mère, et le bonheur reviendrait... Elle n'avait pas songé pour de bon à s'affranchir... Elle leva la tête : l'ampoule électrique qui se balançait à l'extrémité d'un fil éclaira le triste décor de son logis. La réalité s'opposait brusquement à son utopie provinciale. Qu'avait-elle voulu ? S'évader de la géôle du mariage, échapper à la contrainte qui la livrerait à un inconnu et souderait sa destinée à la sienne ; elle voulait être libre de choisir, rien que cela. Ici, elle était prisonnière de son inquiétude. Se figurerait-elle donc qu'il suffisait d'être hors de chez soi pour acquérir l'indépendance, ou du moins pour avoir le droit d'y penser ? A Lisieux elle aurait pu se contenter des dispositions charitables de son cœur. Mais, à Paris, à qui s'adresser ? Dans ce pensionnat, personne ne s'intéressait à elle ; son cas était banal pour ces femmes qui avaient d'autres mœurs, d'autres coutumes d'esprit qu'elle et qui acceptaient aisément de vivre sans foyer, puisqu'elles concevaient qu'on pût vivre sans patrie. Elles ne songeaient plus qu'au gagne-pain ; pour elles, la maison était la demeure des autres, dont elles étaient les salariées, et la patrie, la région du globe où elles rencontraient le plus d'avantages. Ces jeunes filles-là avaient souffert, dès l'enfance, par des maux réels, par la pauvreté ; elles ignoraient les blessures subtiles de l'âme, qui a eu des loisirs pour s'occuper d'elle : pendant les crises les plus amères, Thérèse savait qu'elle aurait à manger le lendemain. La crainte de la gêne ne l'avait point émue ; elle avait été ballotée entre plus ou moins de bien-être, et, plus que l'avenir de son existence matérielle, son avenir moral l'avait intéressée. L'un dépendait de l'autre. Si elle comptait les pièces d'argent au fond de son portemonnaie, elle calculait que, jusqu'à la fin du mois, elle paierait sa pension ; puis ce serait l'inconnu. Elle se dit, avec une âpreté orgueilleuse :

« Eh bien, oui, je suis pauvre ; je ne serai libre que le jour où je cesserai d'être dépendante de mes parents ; je gagnerai de l'argent ! »

Elle avait Droit au bonheur, elle aussi, Droit au bonheur ? Que ce mot lui paraissait tour à tour plein de promesses et vide de sens ! Travaillerait-elle, lutterait-elle pour être heureuse, si elle

n'avait qu'à réclamer sa part de la vie ? Elle souffrait tant de son isolement ! Ah ! si quelqu'un la comprenait, l'encourageait par un peu de tendresse, si elle avait un ami... Mais non ! Les hommes n'étaient que des égoïstes ou des juges, et, pour la comprendre, il ne fallait plus juger, il fallait aimer... Aimer, c'est vivre !

Après le déjeuner, Thérèse aborda Mlle Jussey, la directrice de la pension.

« Vous avez bien voulu me parler d'une demoiselle qui dirige une institution d'infirmières.

— Ah ! parfaitement ! Mlle Bardier, aux Ternes.

— Etes-vous disposée à me donner pour elle un mot d'introduction ?

— Mais alors, dites-moi, vous voulez vraiment entrer chez elle ?

Sans aucun doute. Je désire gagner ma vie et je ne connais pas de plus belle carrière.

— Comme c'est joli !

— Oh ! c'est tout simple, mademoiselle. Et puis ma fortune est trop modeste pour que je perde mon temps à ne rien faire. »

Mlle Jussey eut un mouvement de bonté :

« Ne vous inquiétez pas pour le paiement de votre pension ici, déclara-t-elle. Je serais si heureuse de vous rendre service ! C'est tellement bien, ce que vous avez résolu d'entreprendre.

« Je vous remercie beaucoup, répondit Mlle Mesnil, mais mon père m'a remis de quoi subvenir à mon entretien, et je puis sans difficultés m'acquitter de mes dettes. Ayez donc l'amabilité de me donner l'adresse de Mlle Bardier et de m'indiquer par quels moyens de communication je dois me rendre chez elle. »

Aussitôt Mlle Jussey lui fournit les renseignements qu'elle désirait.

Derrière un mur, des branches de maronniers passaient. La cloche rendit un son grêle et pieux, comme au seul d'un couvent... Une petite porte de fer s'ouvrit ; la cour, semée de gravier, était bordée à droite par le mur de la maison voisine, à gauche par la demeure du concierge ; un grand corps de bâtiment occupait le fond.

« Mlle Bardier, demanda Thérèse, est-elle visible ?

— Mademoiselle reçoit les lundi et vendredi, de trois à cinq...

— Ah ! j'avais un mot pour elle... et j'habite très loin... »

Le gardien — un vieux militaire — l'examina ; d'un geste presque familier, il replaça la casquette sur son crâne à moitié dépoilé et sourit :

« Ecoutez, mademoiselle, dit-il, allez toujours là-bas, remettez votre carte à la femme de chambre ; on vous répondra si Mlle Bardier peut vous recevoir. »

Elle suivit les indications et on la pria d'attendre dans une petite salle toute blanche, meublée d'une table de bois peint et de quelques chaises de paille.

L'espace était saturé d'une vague odeur d'hôpital ; l'austérité de cette demeure faisait songer à un cloître et réfléchir sur l'isolement de la vie, sans âpreté. Toute la piété qui couvait en Thérèse lui monta au cerveau, comme une bouffée d'encens. Elle, qui avait souffert d'une inexprimable angoisse en pénétrant chez Mlle Jussey, acceptait ici le sacrifice sans effroi. Elle restait là, dans l'attente d'une apparition providentielle ; peut-être n'entendrait-elle aucune parole de réconfort et ne recevrait-elle que des conseils impersonnels ; les choses étaient plus expressives que ne l'eût été une créature humaine.

La porte s'ouvrit.

Dès le seuil, Mlle Bardier jeta sur la jeune fille un regard limpide, où l'autorité clairvoyante rayonnait dans l'éclat de sa sérénité. La tendresse d'une âme supérieure perçait à travers l'énergie de ses traits purs.

En sa présence, Thérèse se jugea très maladroite ; la beauté de cette femme, faite de dignité, et ce maintien que donne le renoncement volontaire aux voluptés terrestres lui permettaient de mesurer son ignorance et l'inutilité d'être jolie.

« Excusez-moi, mademoiselle... mademoiselle Thérèse Mesnil, n'est-ce pas ? J'ai abusé de votre patience. Je devais assister au cours de chirurgie pratiqué. Veuillez me suivre dans mon cabinet. »

(A suivre).

ON S'ABONNE
Villa Kattendyke, Gérardmer (Vosges)
ou à Paris, 70, Avenue Marceau

Le gérant : E. ALTIAR

Imprimerie spéciale du journal
 Pour les Femmes
 45, rue des Minimes, 45 — Epinal